

Les Présidents :

Alain Beretz

Bernard Michon

Florence Benoît-Rohmer

A l'attention de : Responsables politiques et chefs de projets opérationnels des projets du lot Mise en place de la structure à trois niveaux

Le 22 juillet 2008,

Objet : Note de cadrage global pour les quatre projets constituant le lot : « Mise en place d'une structure à trois niveaux », suite aux orientations validées par le comité de pilotage le 7 juillet 2008

Mesdames et messieurs les porteurs de projets,

Après instruction du dossier, examen, échanges, discussion avec des représentants des différents acteurs concernés, et accord du bureau restreint et du comité de pilotage dans sa réunion du 7 juillet 2008, les Présidents adressent la présente note de cadrage aux référents de chacun des quatre projets visés.

Le projet : « intégration de l'IUFM » est disjoint du lot adopté par le comité de pilotage du 21 avril 2008. Il fera l'objet d'une note de cadrage particulière.

Prenant appui sur les orientations majeures du PEC voté le 26 février 2008, et dans le but de constituer la structure globale qui sera à même de le réaliser, les quatre projets suivants seront mis en place selon des modalités décrites ci-après, et feront l'objet de bilans d'étapes coordonnés :

- ▶ Collégiums
- ▶ Articulation Centre/Composantes
- ▶ Principes généraux de gestion
- ▶ Organigramme global.

Une structure à trois niveaux

Parce que le choix déterminant de conforter le rôle des composantes (UFR, Ecoles, Instituts) se conjugue avec le choix de développer l'Université de Strasbourg autour des trois axes que sont la pluridisciplinarité, la recherche et l'ouverture, les conseils ont adopté le principe de créer des collégiums, insérés entre le centre (la présidence) et les composantes. La structure de l'Université de Strasbourg est donc une structure à trois niveaux.

Le niveau « Collégiums » ne sera pas un niveau de gestion, mais d'échanges, de débats sur les thématiques pédagogiques et scientifiques de telle sorte que s'y développent concrètement pluridisciplinarité, recherche et ouverture, au point d'équilibre entre une présidence stratégique, renforcée par l'extension de l'autonomie (niveau 1), et des composantes qui seront dotées de marges de manœuvre réelles (Niveau 3)

Cadrage destiné au groupe projet Collégiums

Le groupe piloté par Serge Potier et Michel Deneken, assistés par Catherine Hmae, devra prendre connaissance de l'ensemble des travaux conduits sur les collégiums et notamment de la version de charte adoptée dans le cadre du PEC.

Ce groupe devra sur cette base, proposer à l'ensemble des composantes un cahier des charges visant à faciliter la constitution des collégiums et à en fixer les fonctions essentielles. Le groupe devra aussi promouvoir, en particulier par l'organisation d'échanges d'expériences, l'élaboration des modes opératoires spécifiques de chaque collégium. Le travail du groupe conduira à la production de deux types de documents :

1) Le **cahier des charges commun**, qui prévoira les contributions (listes et modalités) attendues de tous les collégiums, en particulier leurs rôles dans les grandes fonctions et missions de l'université :

- ◆ Nature et limites des fonctions des collégiums
- ◆ Formation : comment optimiser l'offre de formation au sein du collégium ? (identification des doublons, des lacunes, des complémentarités en vue d'améliorer l'insertion...)...¹
- ◆ Recherche : quels projets de recherche développer en commun, nature et objet des avis des collégiums ?
- ◆ Ressources humaines, immobilier, fonctions support, s'il y a lieu : coordination des politiques de recrutement, concertation sur les développements immobiliers ...

2) Pour chaque collégium, un document décrivant les spécificités qu'il se propose de développer, les composantes qui s'associeront au sein d'un collégium définissant librement leurs axes de coopération et de développement et leurs modalités de fonctionnement. Ces spécificités portent par exemple sur le mode de gouvernance, les structures d'animation, les modalités d'association des unités de recherche etc... Bien sûr, les projets et règlements de collégiums devront *in fine* être adoptés par le Conseil d'administration.

Calendrier prévisionnel :

- ▶ 15 10 08 : proposition de cahier des charges, envoi aux composantes
- ▶ 15 11 08 : remontées des propositions

Cadrage destiné au groupe de projet « Articulation Centre/Composantes »

Dans le cadre de l'orientation adoptée par le Comité de Pilotage du 19 mai 2008, consistant à développer le dialogue de gestion sous la forme de contrats internes Centre/Composantes, les travaux du groupe projet, dont Jean-Marc Jeltsch est le responsable politique, porteront largement sur les contours et les contenus du dialogue de gestion.

Celui-ci devra être conçu et mis en œuvre selon les principes de transparence et de concertation, associant les trois niveaux de la structure. L'enjeu est de permettre un pilotage global de l'établissement – conformément aux dispositions de la loi LRU – tout en respectant les marges de manœuvre des opérateurs du projet que sont les composantes.

Le groupe projet devra donc proposer :

- ▶ Les formes du dialogue de gestion
- ▶ sa traduction sous forme de contrat « objectifs/moyens/résultats », dans la logique de la LOLF.

Pour respecter les principes énoncés ci-dessus, le contrat comportera deux parties :

- ▶ une partie réservée à la part prise par la composante à la réalisation du projet, au terme d'un dialogue au sein duquel la présidence définira ses attentes et ses engagements.

- ▶ une partie réservée à la manière dont la composante souhaite développer ses potentialités (notamment au sein du collégium, mais sans exclure d'autres collaborations)

Calendrier prévisionnel :

- ▶ 31 10 08 : modèles de contrat (signature des contrats en septembre 2009 ?)

Cadrage destiné au groupe « Grands Principes de gestion »

Au fil des échanges il est apparu que ce projet, particulièrement nécessaire puisqu'il vise à instituer la « langue commune de gestion », fédérant les cultures issues des établissements qui se regroupent, n'était pas un projet comme les autres.

Il sera donc rattaché au groupe d'aide au pilotage, avec l'accord de Dominique d'Ambra. Des travaux d'analyse des textes déjà adoptés, pour en extraire les principes, et la collecte des divers règlements en fonction dans les établissements s'effectueront pendant l'été. Ils permettront à l'automne de constituer une première version du corpus de règles qui a vocation à être géré et suivi au sein de la future direction d'aide au pilotage. L'animation des procédures de relecture sera coordonnée par le doyen de la faculté de pharmacie, J.Y. Pabst assisté de P. Bergmann, directrice de l'IUT Louis Pasteur.

L'enjeu est de disposer de définitions communes, notamment lors de la construction des référentiels de gestion unifiés, et de préciser les grandes règles de gestion, ancrées sur les valeurs affichées dans le PEC (en matière de GRH et de finances notamment)

Calendrier prévisionnel :

- ▶ 30 09 08 : première version soumise à relecture
- ▶ 30 11 08 : première version du glossaire et du corpus de règles

Cadrage destiné au groupe projet « Organigramme »

Après de nombreux travaux sectoriels, et diverses contributions, transmis au Cabinet Deloitte, c'est ce dernier qui a la charge de proposer des scénarii d'organigramme pour la fin du mois de septembre 2008.

Le groupe projet piloté par Dominique d'Ambra, assistée par Jean Deroche, fera office de groupe test pour les premières versions des travaux, avant leur présentation au Comité de Pilotage.

Pour ce qui concerne la répartition des compétences entre le centre et les composantes et leur traduction dans l'organigramme, les travaux du Cabinet Deloitte devront respecter les quatre principes directeurs adoptés dans le PEC : suppression des doublons, simplification des procédures, optimisation des ressources allouées, qualité du service rendu.

Calendrier prévisionnel :

- ▶ Propositions d'organigramme : 30 09 08

A. Beretz

Président de l'Université
Louis Pasteur

Bernard Michon

Président de l'Université Marc Bloch

Florence Benoît-Rohmer

Présidente de l'Université Robert
Schuman et du Pôle universitaire
européen

¹ Seuls des exemples sont donnés pour chaque domaine d'intervention, le groupe pourra en établir une liste plus complète